

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1985)

Heft: 12: Initiative "pour le droit à la vie"

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— INITIATIVE « pour le droit à la vie » —

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA — 19, RUE DES MOULINS — 2800 DELÉMONT

Une initiative... difficile

La discussion autour de l'initiative dite "Pour le droit à la vie" est délicate, et difficile. Dans le cadre de la commission du BCF, nous nous y sommes engagées pour- tant. Nous avons examiné ce projet le plus objectivement possible, nous l'avons traité avec beaucoup de respect et de com- préhension pour toutes les questions qu'il suscite. Nous avons décidé de présen- ter cette initiative et, les conclusions auxquelles nous sommes arrivées, nous avons voulu les dire : le sujet est trop important pour être abandonné au silence.

Nous n'avons pas abordé l'initiative, dans notre dossier, sous l'aspect moral, pourtant plusieurs d'entre nous travail- lent activement dans leur église : car c'est une chose d'adhérer personnellement à une idée philosophique, à une religion, à une vision du monde, mais c'en est une autre de les imposer à son prochain par le moyen des lois.

Si nous n'avons pas développé la ques- tion morale du droit à la vie dans les pages qui suivent c'est surtout aussi parce qu'il nous paraît, qu'en ce sens, l'initiative est un leurre ! Le titre de l'initiative ne correspond pas à son con- tenu. Au contraire, certaines de ses con- séquences peuvent aller à l'encontre du



droit à la vie.

Il nous a donc semblé plus opportun d'at- tirer votre attention sur ces conséquen- ces-là.

Interdire, simplement, l'avortement, ce n'est pas assurer le droit à la vie ! Interdire certains moyens contraceptifs, encore moins.

En vous présentant ce dossier consacré à l'initiative dite "Pour le droit à la vie", notre but n'est pas de nous immis- cer dans les consciences. Notre but est d'informer des conséquences que l'accep- tation d'une telle initiative peut provo- quer.

Nous souhaitons que vous examiniez ce dossier et que vous receviez nos conclu- sions dans le même esprit de compréhen- sion dans lequel elles furent élaborées.

Marie-Josèphe Lachat

SOMMAIRE

	pages
- Editorial	1
- Initiative "Pour le droit à la vie"	2- 7
- Documentation du BCF	8
- Centre de liaison	9-10
- BCF : Activités passées... ... et futures	11-15 16